

IPC/WG/51/2

Original : anglais

date : 16 mai 2024

**Union particulière pour la classification internationale des brevets (Union de l’IPC)**

**Groupe de travail sur la révision de la CIB**

**Cinquante et unième session**

**Genève, 15 – 19 avril 2024**

Rapport

*adopté par le groupe de travail*

# Introduction

1. Le Groupe de travail sur la révision de la CIB (ci‑après dénommé “groupe de travail”) a tenu sa cinquante et unième session à Genève du 15 au 19 avril 2024. Les membres ci‑après du groupe de travail étaient représentés à la session : Allemagne, Arabie saoudite, Bélarus, Brésil, Bulgarie, Canada, Chine, Espagne, États‑Unis d’Amérique, Fédération de Russie, France, Irlande, Israël, Japon, Kazakhstan, Mexique, Norvège, Pays‑Bas (Royaume des), République de Corée, République de Moldova, République tchèque, Roumanie, Royaume‑Uni, Suède et Suisse, Office européen des brevets (OEB) (26). La Hongrie était représentée en qualité d’observateur. La liste des participants se trouve à l’annexe I du présent rapport. Trente‑cinq participants ont assisté à cette session sur place et 86 à distance.
2. La session a été ouverte par M. K. Natsume, sous‑directeur général chargé du Secteur de l’infrastructure et des plateformes de l’Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), qui a souhaité la bienvenue aux participants.

# Bureau

1. Lors de la dernière session du groupe de travail, Mme A. Merle‑Gamez (OEB) a été élue présidente et Mme N. Beauchemin (Canada) vice‑présidente pour le cycle de révision de la CIB 2023‑2024.
2. Mme N. Xu (OMPI) a assuré le secrétariat de la session.

# Adoption de l’ordre du jour

1. Le groupe de travail a adopté à l’unanimité l’ordre du jour révisé qui figure à l’annexe II du présent rapport.

# Délibérations, conclusions et décisions

1. Conformément aux décisions prises par les organes directeurs de l’OMPI lors de leur dixième série de réunions, tenue du 24 septembre au 2 octobre 1979 (voir les paragraphes 51 et 52 du document AB/X/32), le rapport de la présente session rend compte uniquement des conclusions (décisions, recommandations, opinions, etc.) du groupe de travail sans rendre compte en particulier des déclarations de tels ou tels participants, excepté lorsqu’une réserve relative à une conclusion particulière du groupe de travail a été émise ou réitérée après l’adoption de cette conclusion.

# Rapport sur la cinquante‑cinquième session du Comité d’experts de l’Union de l’IPC

1. Le groupe de travail a pris note d’un rapport verbal présenté par le Secrétariat sur la cinquante‑cinquième session du Comité d’experts de l’Union de l’IPC (ci‑après dénommé “comité”) (voir le document IPC/CE/55/2).
2. Le groupe de travail a été informé du fait que le comité avait fait part de sa grande satisfaction et de son appréciation à l’égard des travaux accomplis par le groupe de travail en 2023, en particulier de l’efficacité accrue concernant la diminution de la durée moyenne de la phase de la CIB. Le comité a invité le groupe de travail à tenir compte de manière égale des aspects qualitatifs et quantitatifs dans son futur processus de révision. Le comité a en outre invité les offices à participer plus largement à la révision au titre de la Feuille de route pour la révision de la CIB. Au cours des débats, le comité a noté qu’il restait encore plus de 200 sous‑classes en attente de traitement en ce qui concerne la suppression des renvois non limitatifs. Le comité a invité le groupe de travail à trouver, dans un délai raisonnable, une solution pour traiter de la suppression des renvois non limitatifs dans le schéma, compte tenu des projets de révision en cours.
3. Il a été noté que le comité avait adressé ses remerciements profonds et sincères à tous les membres du groupe d’experts sur la technologie des semi‑conducteurs, et en particulier à l’OEB qui présidait ce groupe d’experts, pour les résultats remarquables obtenus à ce stade. Le comité a encouragé la participation en présentiel à la prochaine réunion du groupe d’experts, compte tenu de la complexité du sujet et des discussions techniques approfondies prévues. Dans le même temps, les discussions par voie électronique entre les réunions en présentiel devraient également être améliorées afin d’atteindre l’objectif d’une introduction complète dans la version 2026.01 de la CIB.
4. Le groupe de travail a également noté que le comité avait accepté certaines modifications du *Guide d’utilisation de la CIB* et des Principes directeurs pour la révision de la CIB, que le Bureau international publierait sur le site Internet de l’OMPI consacré à la CIB en tant que “version 2024”.
5. Il a été indiqué par ailleurs que le comité avait confirmé que la pratique actuelle concernant la révision des nouvelles technologies émergentes devrait se poursuivre lorsque de nouvelles demandes de révision sont présentées au moyen du modèle de demande de révision de la CIB présenté dans l’appendice V des Principes directeurs pour la révision de la CIB. Le Bureau international prendrait les mesures nécessaires pour que ces demandes ou projets soient visibles sur le forum électronique de la CIB. Le nouveau projet [CE 551](https://www3.wipo.int/classifications/ipc/ipcef/public/fr/project/CE551) a été créé afin d’examiner les critères objectifs potentiels pour l’identification des nouvelles technologies émergentes.
6. Le groupe de travail a noté par ailleurs que le comité avait décidé de créer un nouveau projet, [CE 552](https://www3.wipo.int/classifications/ipc/ipcef/public/fr/project/CE552), avec la Chine comme rapporteur, afin de réexaminer la question de la représentation des schémas de classement supplémentaire dans la CIB.

# Rapport sur la vingt‑sixième session du Groupe de travail (WG1) de l’IP5 sur la classification

1. Le groupe de travail a pris note d’un rapport verbal, présenté par les États‑Unis d’Amérique au nom des offices de l’IP5, sur la vingt‑sixième session du Groupe de travail (WG1) de l’IP5 sur la classification.
2. Il a été souligné que la vingt‑sixième session du Groupe de travail WG1 de l’IP5 était la première réunion tenue en présentiel depuis la pandémie de Covid‑19, sous une forme hybride pour une éventuelle participation à distance.
3. Les offices de l’IP5 sont convenus de faire passer cinq projets IP5 (projets F) à la phase CIB, à savoir les projets [F 189](https://www3.wipo.int/classifications/ipc/ipcef/public/fr/project/F189), [F 190](https://www3.wipo.int/classifications/ipc/ipcef/public/fr/project/F190), [F 191](https://www3.wipo.int/classifications/ipc/ipcef/public/fr/project/F191), [F 196](https://www3.wipo.int/classifications/ipc/ipcef/public/fr/project/F196) et [F 198](https://www3.wipo.int/classifications/ipc/ipcef/public/fr/project/F198), tous étant candidats à la Feuille de route pour la révision de la CIB.
4. Les offices de l’IP5 sont également convenus de faire passer six propositions à la phase F de l’IP5 (projets F).
5. Il a été noté que l’USPTO, au nom des offices de l’IP5, avait publié sur le forum électronique de la CIB, sous le projet [CE 456](https://www3.wipo.int/classifications/ipc/ipcef/public/fr/project/C456), les listes actualisées de tous les projets et propositions en cours des offices de l’IP5 (voir l’annexe 46 du dossier de projet) afin d’éviter tout chevauchement entre les demandes de révision de la CIB et les activités de révision en cours des offices de l’IP5.

# Rapport du groupe d’experts sur la technologie des semi‑conducteurs

1. Le groupe de travail a pris note d’un rapport oral présenté par l’OEB, qui présidait le groupe d’experts.
2. Le groupe de travail a noté que la dixième session du groupe d’experts sur la technologie des semi‑conducteurs (EGST/2024/10) s’était déroulée à Genève du 8 au 12 avril 2024.
3. Le groupe de travail a également noté que la session avait été intense et productive puisque toutes les questions en suspens concernant les sous‑classes H10P et H10W, ainsi que les questions relatives aux projets C en cours suivants : [C 514](https://www3.wipo.int/classifications/ipc/ipcef/public/fr/project/C514), [C 515](https://www3.wipo.int/classifications/ipc/ipcef/public/fr/project/C515) et [C 516](https://www3.wipo.int/classifications/ipc/ipcef/public/fr/project/C516), concernant les sous‑classes H10D, H10F et H10H, avaient été examinées de manière approfondie.
4. Il a été noté également que le groupe d’experts sur la technologie des semi‑conducteurs avait adopté une mise à jour de la feuille de route [CE 481](https://www3.wipo.int/classifications/ipc/ipcef/public/fr/project/CE481) (v3.2), qui se trouve à l’annexe 482 du projet [CE 481](https://www3.wipo.int/classifications/ipc/ipcef/public/fr/project/CE481), selon laquelle le troisième lot de projets C candidats, couvrant les sous‑classes H10P et H10W, devrait être lancé d’ici à la fin mai 2025 pour la version CIB 2026.01.
5. Il a été noté par ailleurs que le projet [C 519](https://www3.wipo.int/classifications/ipc/ipcef/public/fr/project/C519) en cours traitant des questions relatives aux transferts et à la table de concordance pour le groupe principal H01L 25/00 et l’ensemble de ses sous‑groupes, les offices devraient suspendre le reclassement dans ces domaines jusqu’à ce que le projet [C 519](https://www3.wipo.int/classifications/ipc/ipcef/public/fr/project/C519) soit achevé. Le Bureau international a été invité à placer des avertissements dans ces domaines dans la publication officielle de la CIB (IPCPUB).
6. Le groupe de travail a adressé ses sincères remerciements à tous les membres du groupe d’experts sur la technologie des semi‑conducteurs, en particulier à l’OEB qui présidait le groupe, pour les résultats remarquables obtenus jusqu’à présent.

# Programme de révision de la CIB

1. Le groupe de travail a examiné 25 projets de révision, à savoir : [C 510](https://www3.wipo.int/classifications/ipc/ipcef/public/fr/project/C510), [C 514](https://www3.wipo.int/classifications/ipc/ipcef/public/fr/project/C514), [C 515](https://www3.wipo.int/classifications/ipc/ipcef/public/fr/project/C515), [C 516](https://www3.wipo.int/classifications/ipc/ipcef/public/fr/project/C516), [C 525](https://www3.wipo.int/classifications/ipc/ipcef/public/fr/project/C525), [C 527](https://www3.wipo.int/classifications/ipc/ipcef/public/fr/project/C527), [C 528](https://www3.wipo.int/classifications/ipc/ipcef/public/fr/project/C528), [C 529](https://www3.wipo.int/classifications/ipc/ipcef/public/fr/project/C529), [C 530](https://www3.wipo.int/classifications/ipc/ipcef/public/fr/project/C530), [F 140](https://www3.wipo.int/classifications/ipc/ipcef/public/fr/project/F140), [F 148](https://www3.wipo.int/classifications/ipc/ipcef/public/fr/project/F148), [F 155](https://www3.wipo.int/classifications/ipc/ipcef/public/fr/project/F155), [F 157](https://www3.wipo.int/classifications/ipc/ipcef/public/fr/project/F157), [F 170](https://www3.wipo.int/classifications/ipc/ipcef/public/fr/project/F170), [F 175](https://www3.wipo.int/classifications/ipc/ipcef/public/fr/project/F175), [F 177](https://www3.wipo.int/classifications/ipc/ipcef/public/fr/project/F177), [F 178](https://www3.wipo.int/classifications/ipc/ipcef/public/fr/project/F178), [F 180](https://www3.wipo.int/classifications/ipc/ipcef/public/fr/project/F180), [F 182](https://www3.wipo.int/classifications/ipc/ipcef/public/fr/project/F182), [F 1](https://www3.wipo.int/classifications/ipc/ipcef/public/fr/project/F184)84, [F 185](https://www3.wipo.int/classifications/ipc/ipcef/public/fr/project/F185), [F 186](https://www3.wipo.int/classifications/ipc/ipcef/public/fr/project/F186), [F 187](https://www3.wipo.int/classifications/ipc/ipcef/public/fr/project/F187), [F 188](https://www3.wipo.int/classifications/ipc/ipcef/public/fr/project/F188) et [F 198](https://www3.wipo.int/classifications/ipc/ipcef/public/fr/project/F198).
2. Le groupe de travail a approuvé 16 projets de révision, dont deux ont été approuvés en ce qui concerne les modifications à apporter au schéma et où il a été confirmé qu’aucune définition n’était nécessaire. Ces deux projets sont les projets [F 182](https://www3.wipo.int/classifications/ipc/ipcef/public/fr/project/F182) et [F 187](https://www3.wipo.int/classifications/ipc/ipcef/public/fr/project/F187) pour lesquels les modifications du schéma entreraient en vigueur dans la version 2025.01 de la CIB. Sur les 16 projets de révision, neuf ont été approuvés en ce qui concerne les modifications à apporter au schéma uniquement, à savoir les projets [C 514](https://www3.wipo.int/classifications/ipc/ipcef/public/fr/project/C514), [C 515](https://www3.wipo.int/classifications/ipc/ipcef/private/fr/project/C515), [C 516](https://www3.wipo.int/classifications/ipc/ipcef/private/fr/project/C516), [C 525](https://www3.wipo.int/classifications/ipc/ipcef/public/fr/project/C525), [F 170](https://www3.wipo.int/classifications/ipc/ipcef/public/fr/project/F170), [F 175](https://www3.wipo.int/classifications/ipc/ipcef/public/fr/project/F175), [F 184](https://www3.wipo.int/classifications/ipc/ipcef/public/fr/project/F184), [F 185](https://www3.wipo.int/classifications/ipc/ipcef/public/fr/project/F185) et [F 188](https://www3.wipo.int/classifications/ipc/ipcef/public/fr/project/F188), qui entreraient en vigueur dans la version 2025.01 de la CIB. Entre‑temps, cinq des 16 projets ont été achevés en ce qui concerne les définitions, qui seraient intégrées dans la version 2025.01 de la CIB. Il s’agit des projets suivants : [C 527](https://www3.wipo.int/classifications/ipc/ipcef/public/fr/project/C527), [C 528](https://www3.wipo.int/classifications/ipc/ipcef/public/fr/project/C528), [F 155](https://www3.wipo.int/classifications/ipc/ipcef/public/fr/project/F155), [F 157](https://www3.wipo.int/classifications/ipc/ipcef/public/fr/project/F157) et [F 178](https://www3.wipo.int/classifications/ipc/ipcef/public/fr/project/F178), tandis que les modifications à apporter au schéma avaient été achevées par le groupe de travail lors de ses précédentes sessions. En ce qui concerne le projet [F 157](https://www3.wipo.int/classifications/ipc/ipcef/public/fr/project/F157), le groupe de travail a également approuvé le schéma et les définitions résultant de la suppression des renvois non limitatifs de la sous-classe B65D, qui entreront en vigueur dans la version 2025.01 de la CIB.
3. L’état d’avancement de ces projets et la liste des mesures à prendre assortie de délais sont indiqués dans les projets correspondants sur le forum électronique. Toutes les décisions, observations et annexes techniques figurent sur le forum électronique dans les annexes des projets correspondants intitulées “Décision du groupe de travail”.
4. Le groupe de travail a fortement recommandé que les offices rapporteurs, les offices traducteurs et les offices qui formulent des observations utilisent les “Documents de travail” ou les “Annexes techniques préparatoires” élaborés par le Bureau international lorsqu’ils soumettent leurs propositions et observations pendant les discussions sur le forum électrique de la CIB.

# Maintenance de la CIB

1. Le groupe de travail a examiné 11 projets de maintenance, à savoir : [M 621](https://www3.wipo.int/classifications/ipc/ipcef/public/fr/project/M621), [M 627](https://www3.wipo.int/classifications/ipc/ipcef/public/fr/project/M627), [M 633](https://www3.wipo.int/classifications/ipc/ipcef/public/fr/project/M633), [M 634](https://www3.wipo.int/classifications/ipc/ipcef/public/fr/project/M634), [M 812](https://www3.wipo.int/classifications/ipc/ipcef/public/fr/project/M812), [M 831](https://www3.wipo.int/classifications/ipc/ipcef/public/fr/project/M831), [M 832](https://www3.wipo.int/classifications/ipc/ipcef/public/fr/project/M832), [M 834](https://www3.wipo.int/classifications/ipc/ipcef/public/fr/project/M834), [M 835](https://www3.wipo.int/classifications/ipc/ipcef/public/fr/project/M835), [M 836](https://www3.wipo.int/classifications/ipc/ipcef/public/fr/project/M836) et [M 837](https://www3.wipo.int/classifications/ipc/ipcef/public/fr/project/M837).
2. Le groupe de travail a achevé deux projets de maintenance. Pour l’un d’eux (projet [M 834](https://www3.wipo.int/classifications/ipc/ipcef/public/fr/project/M834)), des modifications du schéma seront intégrées dans la version 2025.01 de la CIB. Pour l’autre (projet [M 832](https://www3.wipo.int/classifications/ipc/ipcef/public/fr/project/M832)), des modifications du schéma et des définitions seront intégrées dans la version 2025.01 de la CIB.
3. L’état d’avancement de ces projets et la liste des mesures à prendre assortie de délais sont indiqués dans les projets correspondants sur le forum électronique. Toutes les décisions, observations et annexes techniques figurent sur le forum électronique dans les annexes des projets correspondants intitulées “Décision du groupe de travail”.
4. Le groupe de travail est convenu de créer quatre nouveaux projets de révision et quatre nouveaux projets de maintenance, à savoir :

Électricité : [C 532](https://www3.wipo.int/classifications/ipc/ipcef/public/fr/project/C532) (Rapporteur – OEB) – découlant du projet [M 633](https://www3.wipo.int/classifications/ipc/ipcef/public/fr/project/M633);

[C 533](https://www3.wipo.int/classifications/ipc/ipcef/public/fr/project/C533) (Rapporteur – OEB) – découlant du projet [M 633](https://www3.wipo.int/classifications/ipc/ipcef/public/fr/project/M633);

[M 838](https://www3.wipo.int/classifications/ipc/ipcef/public/fr/project/M838) (Rapporteur – États‑Unis d’Amérique) – découlant du projet [C 530](https://www3.wipo.int/classifications/ipc/ipcef/public/fr/project/C530);

[M 840](https://www3.wipo.int/classifications/ipc/ipcef/public/fr/project/M840) (Rapporteur – OEB) – découlant du projet [M 633](https://www3.wipo.int/classifications/ipc/ipcef/public/fr/project/M633);

Chimie : [C 534](https://www3.wipo.int/classifications/ipc/ipcef/public/fr/project/C534) (Rapporteur – États‑Unis d’Amérique) – découlant du projet [M 812](https://www3.wipo.int/classifications/ipc/ipcef/public/fr/project/M812);

[C 535](https://www3.wipo.int/classifications/ipc/ipcef/public/fr/project/C535) (Rapporteur – OEB) – découlant du projet [M 812](https://www3.wipo.int/classifications/ipc/ipcef/public/fr/project/M812);

[M 839](https://www3.wipo.int/classifications/ipc/ipcef/public/fr/project/M839) (Rapporteur – République de Corée) – découlant du projet [C 529](https://www3.wipo.int/classifications/ipc/ipcef/public/fr/project/C529); et

T‑indépendant : [M 841](https://www3.wipo.int/classifications/ipc/ipcef/public/fr/project/M841) (Rapporteur – Canada) – découlant du projet [M 621](https://www3.wipo.int/classifications/ipc/ipcef/public/fr/project/M621).

# État d’avancement de la suppression des renvois non limitatifs dans les projets M 200 à M 500

1. Les délibérations ont eu lieu sur la base d’un rapport établi par le Bureau international sur l’état d’avancement des projets de maintenance pour la suppression des renvois non limitatifs du schéma de la CIB (voir l’annexe 50 du dossier de projet [WG 191](https://www3.wipo.int/classifications/ipc/ipcef/public/fr/project/WG191)).
2. Le groupe de travail a noté que, sur les 12 projets en cours, un accord avait été obtenu concernant les trois projets ci‑après dans le cadre des discussions sur le forum électronique et que ces projets pouvaient être considérés comme achevés. Les modifications correspondantes du schéma et des définitions seraient donc incorporées dans la version 2025.01 de la CIB.

[M 274](https://www3.wipo.int/classifications/ipc/ipcef/public/fr/project/M274) Suppression des renvois non limitatifs de la sous‑classe A47C
(Rapporteur – Israël)

[M 277](https://www3.wipo.int/classifications/ipc/ipcef/public/fr/project/M277) Suppression des renvois non limitatifs de la sous‑classe F01B
(Rapporteur – États‑Unis d’Amérique)

1. Le groupe de travail a pris note de l’instruction du comité sur la manière d’améliorer le mode de fonctionnement par rapport à la tâche de suppression des renvois non limitatifs dans le schéma, compte tenu du fait que plus de 200 sous‑classes en suspens doivent être traitées.
2. Le Secrétariat a indiqué qu’un tableau actualisé récapitulant l’état d’avancement de la suppression des renvois non limitatifs du schéma serait inséré dans le dossier de projet [WG 191](https://www3.wipo.int/classifications/ipc/ipcef/public/fr/project/WG191).

# Actualités sur les questions informatiques concernant la CIB

1. Le Bureau international a fait un point rapide sur l’état d’avancement de l’IPCRMS et de l’IPCWLMS.
2. Les offices ont été fortement encouragés à utiliser l’IPCRMS pour rédiger leurs propositions de révision et présenter leurs observations. Pour que l’IPCRMS soit davantage utilisé, le Bureau international s’est déclaré prêt à mettre en place une formation sur mesure pour les offices rapporteurs/traducteurs et les offices qui formulent des observations, à leur demande.

# Prochaine session du groupe de travail

1. Après avoir évalué la charge de travail attendue pour sa prochaine session, le groupe de travail est convenu de consacrer les deux premiers jours et demi au domaine de l’électricité, l’après‑midi et la matinée suivantes au domaine de la chimie et le dernier jour et demi au domaine de la mécanique.
2. Le groupe de travail a pris note des dates prévues pour sa cinquante‑deuxième session :

14 – 18 octobre 2024.

# Clôture de la session

1. La présidente a prononcé la clôture de la session.
2. *Le présent rapport a été adopté à l'unanimité par le groupe de travail par voie électronique le 16 mai 2024.*

[Les annexes suivent]